

FONDATION BRYOLOGIQUE PHILIPPE DE ZUTTERE

BRYOLOGICAL FOUNDATION PHILIPPE DE ZUTTERE



Première édition 2011-2012 du Prix de la Fondation Bryologique Philippe De Zuttere

Ce prix d'une valeur de **500 euros** vise à récompenser un/une jeune étudiant/étudiante ou stagiaire issu d'Europe qui réaliserait un travail de bryologie sensu stricto.

Le travail ne peut concerner qu'une spécialisation relevant de la richesse en bryologie d'un site géographique.

Sont exclus du prix les travaux de phytochimie, de génétique ou de sciences connexes.

Le travail présenté par le candidat sera soumis à l'examen d'un jury composé de spécialistes en matière de bryologie.

Le candidat / la candidate devra respecter le règlement de participation au concours.

Inscription au concours et demande d'information à :

Fondation Bryologique Philippe De Zuttere
37 rue Cimetière d'Honneur
BE. — 5660 Mariembourg — Belgique
nowellia@skynet.be

First edition 2011-2012 of the Prize attributed by The Bryological Foundation Philippe De Zuttere

This prize, amounting to **500 euro**, will contribute to recompense a young European student (m/f) or trainee (m/f) who will realize a bryological work sensu stricto.

The work can only concern a specialisation relevant to the richness of bryophytes into a geographical site.

Works of phytochemistry, genetic or connected sciences are excluded from the prize.

The work presented by the candidate will be submitted to a jury constituted by specialists in bryology.

The candidate (m/f) will respect the rules of participation.

Inscription to the prize competition and further information:

Bryological Foundation Philippe De Zuttere
37 rue Cimetière d'Honneur
BE. — 5660 Mariembourg — Belgium
nowellia@skynet.be

Informations générales sur la Fondation :

Elle a été créée le samedi 23 octobre 2010 en l'étude des Notaires Vincent et Grégoire Dandoy de Mariembourg. C'est une fondation de type privé dont le siège social est installé au n° 37 rue Cimetière d'Honneur à 5660 Mariembourg - Belgique. Les statuts ont été déposés, conformément à la loi, au Tribunal Civil de Première Instance de Dinant.

Le président - fondateur est Philippe De Zuttere, nommé à vie, et les administrateurs, pour un mandat de 5 ans et rééligibles, sont :
M^{rs}. Michèle Dieudonné, Anne Lambert et Marianne Mabilie ainsi que M^{rs}. Camille Cassimans, Olivier Roberfroid et Léon Woué.
L'administrateur-délégué est Camille Cassimans.

La Fondation peut accueillir des membres effectifs au titre de conseillers mais n'ayant pas de droit de vote.

Buts et activités :

- Promotion d'un concours annuel ou bisannuel (mais dont la fréquence est déterminée par le Conseil d'Administration) au niveau européen, en matière de bryologie. À cet effet le C.A. désignera un jury composé de spécialistes, belges et étrangers, en matière de bryologie afin d'étudier les dossiers proposés et désigner le/la gagnant(e).
- Publications bryologiques diverses sous quelques formes que ce soit (papier, CDROM, films, ...).
- Etudes bryologiques en Belgique et en Europe.
- Aide aux étudiant(e)s s'intéressant à la bryologie,...
- Organisations d'événements scientifiques (colloques, séminaires,...)



Photos : Michael LUETH

